LIMITED WARRANTY

LIMITED WARRANTY: ANY CLAIM UNDER THE WARRANTY MUST BE IN WRITING. TURNING POINT PROPELLERS, INC. WARRANTS ITS PROPELLERS AND HUB KITS AGAINST FAILURE DUE TO DEFECTS IN MATERIALS AND WORKMANSHIP TO THE ORIGINAL PURCHASER, AS SET FORTH HEREIN.

CONSUMER USE: PROPELLER HOUSINGS - ONE (1) YEAR FROM DATE OF PURCHASE; HUBS - LIFETIME LIMITED WARRANTY ON MASTERGUARD® MODELS ONLY, OTHERWISE WARRANTIED FOR ONE (1) YEAR FROM DATE OF PURCHASE.

COMMERCIAL USE: PROPELLER HOUSINGS - ONE (1) YEAR FROM DATE OF PURCHASE; HUBS – ONE (1) YEAR FROM DATE OF PURCHASE.

THIS WARRANTY IS NOT TRANSFERABLE TO ANY SUBSEQUENT PURCHASER.

TURNING POINT PROPELLERS, INC. WILL REPAIR OR REPLACE ANY DEFECTIVE PROPELLER OR HUB UNDER THE TERMS OF THIS WARRANTY AT OUR JACKSONVILLE, FL FACILITY OR AT OUR OPTION AT AN AUTHORIZED REPAIR CENTER. ANY REPLACEMENT, REPAIR OR MODIFICATION TO THE PRODUCT BY CUSTOMER OR ANY OTHER PARTY RELIEVES TURNING POINT PROPELLERS, INC. FROM THE TERMS OF THIS WARRANTY. PURCHASER RESPONSIBLE FOR TRANSPORTATION AND HANDLING COSTS TO RETURN WARRANTY QUALIFYING PRODUCT AND RECEIVE REPLACEMENT OR REPAIRED WARRANTIED PRODUCT.

THIS LIMITED WARRANTY DOES NOT INCLUDE ANY OF THE FOLLOWING: DAMAGES CAUSED BY MISUSE, EXTREME USE CONDITIONS, STRIKING A FOREIGN OBJECT*, CORROSION, CAVITATION, ELECTRO- CHEMICAL ACTION, IMPROPER INSTALLATION, OR ANY MODIFICATION OR USE IN RACING OR ANY OTHER COMPETITIVE ACTIVITY.

TURNING POINT PROPELLERS, INC. IS NOT LIABLE FOR LOSS OF USE OR TIME, LOST PROFIT, CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL OR INDIRECT DAMAGES OF ANY KIND, OR COSTS CAUSED BY DEFECTS IN MATERIAL OR WORKMANSHIP. OBSERVATION OF A DEFECT REQUIRES THAT YOU STOP USE OF THE PRODUCT, AND IMMEDIATELY REPORT THE DEFECT IN WRITING TO TURNING POINT PROPELLERS, INC. AT ITS ADDRESS BELOW. TURNING POINT PROPELLERS, INC. RESERVES THE RIGHT TO REPAIR OR REPLACE THE WARRANTED PROPELLER AND/OR HUB WITH ONE OF CURRENT PRODUCTION.

THIS IS A LIMITED WARRANTY. TURNING POINT PROPELLERS, INC. MAKES NO WARRANTY OTHER THAN AS EXPRESSLY CONTAINED HEREIN. ANY AND ALL OTHER WARRANTIES AND IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE EXPRESSLY DISCLAIMED. ALL OBLIGATIONS OF TURNING POINT PROPELLERS, INC. ARE SPECIFICALLY SET FORTH HEREIN. TURNING POINT PROPELLERS, INC. DOES NOT AUTHORIZE ANY PERSON OR BUSINESS TO ASSUME LIABILITY OR CONTACT ON BEHALF OF TURNING POINT PROPELLERS, INC. ANY ACTIONS ARISING OUT OF THIS WARRANTY AND THE SALE OF THIS PRODUCT SHALL BE GOVERNED BY FLORIDA LAW AND MAY ONLY BE BROUGHT, HEARD, DECIDED IN A COURT OF COMPETENT JURISDICTION SOLELY IN DUVAL COUNTY, STATE OF FLORIDA, U.S.A. PROOF OF PURCHASE RECEIPT MUST ACCOMPANY ANY WARRANTY CLAIM. THE IS THE ENTIRE AGREEMENT REGARDING WARRANTIES FOR THE PRODUCTS, AND ALL PRIOR STATEMENTS, NEGOTIATIONS, COMMUNICATIONS AND REPRESENTATIONS OF ANY KIND REGARDING WARRANTY ARE MERGED INTO AND SUPERCEDED BY THIS WRITING.

*FOR CONSUMER USE APPLICATIONS ONLY THE
MASTERGUARD HUB BUSHING IS COVERED BY THE LIFETIME
LIMITED WARRANTY EVEN WHEN A FOREIGN OBJECT IS STRUCK.

TURNING POINT PROPELLERS, INC.
11762 MARCO BEACH DRIVE STE. 2
JACKSONVILLE, FL 32224, USA
+1 (904) 900-7739
SALES@TPPROPS.COM

Part# 91104057 ©2021.04v1 Turning Point Propellers, Inc. All Rights Reserved.

GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE LIMITÉE : TOUTE RÉCLAMATION AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE DOIT ÊTRE FORMULÉE PAR ÉCRIT.
Turning Point Propellers, Inc. garantit ses hélices et ensembles de moyeux contre toute défaillance due à un défaut de matériaux ou de fabrication pour l'acheteur initial, tel qu'indiqué ci-dessous.

UTILISATION CONSOMMATEUR :

- Corps d'hélice : un (1) an à compter de la date d'achat.
- Moyeux : garantie limitée à vie uniquement pour les modèles MasterGuard®; sinon, garantie d'un (1) an à compter de la date d'achat.

UTILISATION COMMERCIALE :

- Corps d'hélice : un (1) an à compter de la date d'achat.
- Moyeux : un (1) an à compter de la date d'achat.

Cette garantie n'est pas transférable à tout acheteur ultérieur.

Turning Point Propellers, Inc. réparera ou remplacera toute hélice ou tout moyeu défectueux conformément aux termes de la présente garantie, dans nos installations de Jacksonville, FL, ou, à notre discrétion, dans un centre de réparation agréé.
Toute réparation, remplacement ou modification du produit par le client ou par toute autre partie dégage Turning Point Propellers, Inc. de toute obligation en vertu de la présente garantie.
L'acheteur est responsable des frais de transport et de manutention pour le retour du produit couvert par la garantie ainsi que pour la réception du produit réparé ou remplacé.

La présente garantie limitée n'inclut pas les éléments suivants :
Dommages causés par une mauvaise utilisation, des conditions d'utilisation extrêmes, un impact avec un corps étranger*****, la corrosion, la cavitation, l'action électrochimique, une installation incorrecte, toute modification, ou l'utilisation dans le cadre de courses ou d'activités compétitives de quelque nature que ce soit.

Turning Point Propellers, Inc. ne peut être tenue responsable d'aucune perte d'utilisation ou de temps, de perte de profit, de dommages consécutifs, accessoires ou indirects, ni d'aucun coût résultant de défauts de matériaux ou de fabrication.
L'observation d'un défaut exige que vous cessiez immédiatement d'utiliser le produit et que vous signaliez par écrit le défaut à Turning Point Propellers, Inc. à l'adresse indiquée ci-dessous.
Turning Point Propellers, Inc. se réserve le droit de réparer ou de remplacer l'hélice et/ou le moyeu couverts par la garantie par un modèle de production actuelle.

Il s'agit d'une garantie limitée. Turning Point Propellers, Inc. ne donne aucune autre garantie que celle expressément indiquée aux présentes.
Toutes autres garanties, explicites ou implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, sont expressément exclues.
Toutes les obligations de Turning Point Propellers, Inc. sont spécifiquement définies aux présentes.
Turning Point Propellers, Inc. n'autorise aucune personne ou entreprise à assumer une responsabilité ou à conclure un contrat en son nom.
Toute action découlant de la présente garantie et de la vente du produit sera régie par les lois de l'État de Floride et ne pourra être intentée, examinée ou jugée que devant un tribunal compétent situé exclusivement dans le comté de Duval, État de Floride, U.S.A.

Un justificatif d'achat doit accompagner toute réclamation de garantie.
Ceci constitue l'intégralité de l'accord relatif aux garanties pour ces produits, et toutes déclarations, négociations, communications et représentations antérieures de toute nature relatives à la garantie sont annulées et remplacées par le présent document.

*****Pour les applications à usage consommateur uniquement, la bague de moyeu MasterGuard est couverte par la garantie limitée à vie, même en cas d'impact avec un corps étranger.

TURNING POINT PROPELLERS, INC.
11762 MARCO BEACH DRIVE STE. 2
JACKSONVILLE, FL 32224, USA
+1 (904) 900-7739
SALES@TPPROPS.COM

Part# 91104057 ©2021.04v1-FRENCH Turning Point Propellers, Inc. All Rights Reserved.